



Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No23 du 27 février 2026

Le Président Ndayishimiye appelle les Burundais à éviter les actes qui attirent la malédiction



Le 26 février 2026, s'est tenue une prière œcuménique à la permanence Nationale du parti CNDD-FDD au cours de laquelle le Chef de l'Etat Burundais, également Président en exercice de l'Union africaine et Président du Conseil des Sages de ce parti Son Excellence Evariste Ndashimiye, a lancé un appel aux Burundais à s'abstenir de tout acte susceptible d'attirer la malédiction sur le pays et d'en provoquer l'effondrement.

Organisée chaque dernier jeudi du mois, cette prière était placée sous le thème : « Un royaume divisé contre lui-

même ne peut pas subsister ». Elle a réuni, aux côtés du Chef de l'Etat, le Secrétaire Général adjoint du CNDD-FDD ainsi que de Hauts cadres du parti et de l'Etat, membres de cette formation politique.

Dans sa prédication fondée sur les Saintes Écritures tirées dans Deutéronome 27: 15-26, le pasteur Monsieur Dieudonné Mbazumutima a mis en lumière les principales causes de l'effondrement d'un royaume. Il a cité notamment le manque d'unité, l'absence de vision commune, le manque de solidarité et de concertation dans les moments

Dans cette Edition:

page

Le Président Ndayishimiye appelle les Burundais à éviter les actes qui attirent la malédiction

1

Atelier d'évaluation sur la décentralisation et les réformes administratives

2

Le Sénat organise un atelier de renforcement de capacités sur les textes réglementaires

3

Renforcement de la coopération entre le Burundi et l'UNICEF : Audience accordée à la Représentante de l'UNICEF au Burundi

3

Audience accordée à l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs

4

Lancement d'un Atelier de formation sur le système d'information Géomatique au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

4

Célébration du 66^e Anniversaire de l'Empereur du Japon : Un Renforcement des liens entre le Burundi et le Japon

6

COMMUNIQUE DE PRESSE N°02/2026 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 25 FEVRIER 2026

11

difficiles.

S'appuyant sur ces enseignements bibliques, le Président de la République du Burundi a centré son message sur la nécessité d'éviter tout comportement et actes contraires aux valeurs morales, notamment le crime de sang et la débauche car ils conduisent à la malédiction et détruisent le pays.

Il a en outre exhorté les Burundais en général, et les leaders en particulier, à faire preuve d'exemplarité, à s'approprier pleinement la Vision 2040-2060 et à ne pas

désorienter ceux placés sous leur autorité. Il les a appelés à préserver les acquis tout en œuvrant résolument à l'atteinte des objectifs fixés dans cette vision de développement.

Enfin, le Chef de l'Etat Burundais a rassuré la population en affirmant que la malédiction résultant des mauvais actes serait levée. Il a invité les Burundais à placer Dieu au centre de leur vie, à s'aimer les uns les autres et à travailler avec détermination pour le développement du pays. **(Présidence)**

Atelier d'évaluation sur la décentralisation et les réformes administratives



Le jeudi 26 février 2026, le Sénat a organisé, au Grand Séminaire Jean Paul II, en commune et province Gitega, un atelier d'évaluation sur la décentralisation après les descentes effectuées par les Honorables sénateurs, au mois d'octobre 2025, dans toutes les communes.

Cette activité, qui a réuni les administrateurs communaux et les présidents des conseils communaux, était dirigée par le Président du Sénat, Très Honorable Gervais NDIRAKOBUCA en compagnie de ses Vice-Présidents, des sénateurs et de certains membres du personnel de cette Institution.

Dans son discours d'ouverture, le Très Honorable NDIRAKOBUCA a indiqué que ces descentes effectuées par les sénateurs dans toutes les communes du pays, avaient pour objectif d'échanger avec les élus et les responsables administratifs locaux au sujet du contrôle exercé par le Sénat sur les collectivités locales et la mise en œuvre de la politique de décentralisation. Il a appelé les participants à veiller à la réalisation effective des projets de développement dans leurs communes respectives. Il les a exhortés à préserver la paix, promouvoir la bonne gouvernance et le développement in-



clusif, et à faire preuve d'humilité et d'amour dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Président de la Chambre Haute du Parlement les a également invités à servir de bons modèles et à jouer un rôle de médiateurs en cas de conflits.

Cet atelier a été essentiellement marqué par la présentation d'un exposé récapitulatif des préoccupations soumisees aux sénateurs par les différentes communes lors des descentes du mois d'octobre 2025, suivie d'échanges et débats entre les membres du Bureau du Sénat et les dirigeants communaux.

Clôturent les travaux, le Président du Sénat a salué les progrès déjà réalisés par les communes en matière de développement, mettant un accent particulier sur le niveau de collecte des recettes fiscales. Il a également annoncé que le Sénat va bientôt mettre en place des unités sénatoriales dans toutes les provinces du pays, ainsi qu'une plateforme permettant à la population de mieux suivre ses activités. **(Sénat)**

Le Sénat organise un atelier de renforcement de capacités sur les textes réglementaires



Le mercredi 25 février 2026, le Sénat du Burundi a organisé un atelier de renforcement de capacités à l'endroit des sénateurs et le personnel du Sénat sur le manuel des procédures administratives comptables et financières et sur d'autres textes réglementaires du Sénat.

Cette activité s'est déroulée dans la salle des plé-

nières sise à Gitega sous la houlette du Président du Sénat, Très Honorable Gervais NDIRAKOBUCA.

Lors des cérémonies d'ouverture, le Président du Sénat, Très Honorable Gervais Ndirakobuca dans son allocution a fait savoir que cet atelier permettra au personnel de s'imprégner des règles et lois régissant l'Institution sénatoriale ainsi que les activités en rapport avec les finances. Il a en outre indiqué que cet atelier facilitera aussi aux fonctionnaires du Sénat d'adopter de bons comportements dans leur prestation.

Après des exposés et débat, les participants ont été éclairés sur certains sujets en rapport avec l'avancement de grades, les droits, les avantages et les devoirs du personnel, le régime disciplinaire, la suspension des fonctions, les cotisations aux institutions sociales, les détachements pour des mandataires politiques, les marchés publics et biens d'autres. **(Sénat)**

Renforcement de la coopération entre le Burundi et l'UNICEF : Audience accordée à la Représentante de l'UNICEF au Burundi



Le 24 février 2026, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, S.E l'Ambassadeur Edouard Bizimana a reçu en audience Madame France Bégin, Représentante de l'UNICEF au Burundi dans le cadre d'une visite de

courtoisie.

Dans leurs échanges, les deux autorités ont apprécié les relations qui existent entre le Burundi et l'UNICEF et se sont convenues de les consolider.

Au cours de l'entretien, les deux personnalités ont en effet échangé sur des sujets d'intérêt commun notamment les perspectives de coopération entre le Burundi et l'UNICEF dans les domaines de la santé maternelle et infantile, de l'éducation et de la protection des enfants.

Après avoir félicité le Burundi pour l'acquisition de la présidence de l'Union africaine, Madame Bégin a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner les efforts du Gouvernement burundais en faveur du bien-être des enfants et des familles vulnérables. Elle a en outre souligné que l'UNICEF va beaucoup contribuer dans les secteurs clés lancés par Son Excellence le Président de la République comme piliers de l'UA.

Le thème de cette année, celui d'assurer la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063, reste également un objectif de l'UNICEF.

L'UNICEF va apporter sa contribution dans les programmes liés aux jeunes, aux femmes et aux enfants dans le cadre de la mise en œuvre effective de la vision de l'Union africaine, a-t-elle ajouté.

Les discussions ont également porté sur la consolidation des projets en cours notamment la Revue annuelle, le nouveau Programme de coopération 2027-2028, l'actualisation des comités techniques mixtes et l'identification de nouvelles pistes de coopération.

L'Ambassadeur Bizimana a salué cette collaboration et a exprimé sa disponibilité à poursuivre le dialogue afin de renforcer les actions conjointes en affirmant que cette rencontre témoigne de la volonté partagée de consolider les relations de partenariat et de promouvoir un avenir meilleur pour les enfants du Burundi. Les deux parties ont convenu de maintenir un dialogue régulier afin d'assurer la mise en œuvre efficace des initiatives conjointes. **(MAEIRCD)**

Audience accordée à l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs



Le 26 février 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, S. E l'Ambassadeur

Edouard BIZIMANA a reçu en audience l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations unies pour la Région des Grands Lacs, Monsieur Huang Xia.

Après avoir adressé le message de félicitations à S.E le Ministre pour la présidence du Burundi à la tête de l'Union africaine, M. Huang Xia a apprécié les efforts diplomatiques et politiques fournis par S.E le Président Burundais.

Au cours des échanges, les deux autorités ont brièvement parlé des questions relatives à l'évolution de la situation humanitaire et sécuritaire à l'Est de la RDC.

Monsieur Huang Xia a, à son tour affirmé son engagement à appuyer le Burundi dans tous les mécanismes régionaux pour booster les efforts de paix et de sécurité déjà entrepris.

Il a en outre rassuré qu'il sera entièrement disposé à apporter son soutien au Burundi dans la réalisation de ses priorités à l'échelle continentale pour faire taire les armes sur le continent africain. **(MAEIRCD)**

Lancement d'un Atelier de formation sur le système d'information Géomatique au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Le Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement a procédé au lancement d'un atelier de formation sur le Système d'Information Géomatique, à l'intention des membres de la Cellule d'Information Géomatique issus des différents services de l'Administration Centrale du Ministère, du 24 au 27 février 2026, à l'Hôtel Best Outlook.

Lors de l'ouverture officielle de l'atelier, au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères,

de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, le Secrétaire Permanent en charge des Affaires Étrangères Monsieur Sophonie Nitunga a été ravi de la tenue effective de cette activité, longtemps attendue, et qui traduit la volonté du Ministère de renforcer ses capacités techniques et d'améliorer continuellement ses outils d'analyse et d'aide à la décision.

Cette formation visait à doter le Ministère d'un personnel compétent, capable de produire des données respectant les normes d'assurance qualité et répondant efficacement



aux besoins des utili-

sateurs, dans une logique de gestion axée sur les résultats et les indicateurs clés.

Les attentes assignées à cet atelier étaient claires. Cet atelier de formation devait renforcer le lien fonctionnel entre le Système d'Information Géomatique et le Système Statistique du Ministère, afin d'améliorer la disponibilité d'informations géospatiales et statistiques nécessaires à la formulation, au pilotage et au suivi-évaluation des missions du Ministère. Elle devra également accroître la compréhension de l'im-



portance stratégique des données géomatiques dans les processus de gestion et de prise de décision, tant au niveau public que privé, et contribuer à rendre pleinement opérationnel le Système d'Information Géomatique du Ministère.

Le Secrétaire Permanent a adressé ses sincères remerciements au Cabinet du Premier Ministre pour son appui technique constant dans la préparation et la mise en œuvre de cette formation. Il a également remercié les Hauts Cadres et les Experts du Bureau de Centralisation Géomatique pour leur engagement et leur contribution dans le renforcement des compé-

tences du personnel de la Cellule du Ministère. Leur accompagnement constitue un apport précieux dans la construction d'un capital humain qualifié, catalyseur du développement durable.

Il a enfin invité les participants à suivre cette formation avec sérieux, discipline et esprit d'ouverture, afin que les connaissances acquises puissent être mises en pratique au bénéfice du Ministère et du pays.

Lors de la clôture de l'activité, Monsieur Nitunga Sophonie a sincèrement félicité l'ensemble des partici-



pants pour leur assiduité, leur discipline et leur engagement tout au long de ces quatre jours d'intenses activités. Il a lancé un appel solennel aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises, de travailler en synergie et de veiller à la qualité des données produites. Il a indiqué que la crédibilité du Système d'Information Géomatique dépendra de leur professionnalisme et de leur sens de responsabilité. Il a ajouté que la consolidation de la culture géomatique contribuera au renforcement de la bonne gouvernance, à la transparence dans l'administration publique et à l'efficacité de l'action diplomatique au service du Bu-



rundi. (MAEIRCD)

Célébration du 66^e Anniversaire de l'Empereur du Japon : Un Renforcement des liens entre le Burundi et le Japon



Le jeudi 26 février 2026, à Bujumbura, Hôtel Kiriri Garden, l'Assistant du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Adolphe BUKURU, a pris part, au nom de Son Excellence le Ministre, aux cérémonies marquant la célébration du 66^e anniversaire de Sa Majesté NARUHITO, Empereur du Japon.

Dans son allocution, il a souligné que le Gouvernement de la République du Burundi apprécie à sa juste valeur les excellentes relations d'amitié et de coopération qui unissent le Burundi et le Japon depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques en 1963. Il a indiqué que ces liens n'ont cessé de se consolider au fil des années.

Ces relations, construites depuis plus d'un demi-siècle, reposent sur des bases solides de souveraineté, de solidarité, de respect mutuel et s'inscrivent dans un esprit de partenariat mutuellement avantageux.

Le Gouvernement du Burundi a exprimé ses sincères remerciements au Gouvernement du Japon pour ses appuis multiples et multiformes, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, des infrastructures, du transport et du renforcement des capacités.

Prenant la parole, l'Ambassadeur du Japon au Burundi, Son Excellence Monsieur Isao Fukushima, a indiqué que cette célébration ne constituait pas seulement un hommage à Sa Majesté l'Empereur NARUHITO, mais



également une occasion de réaffirmer la solidité de la coopération entre le Japon et le Burundi.

Il a rappelé les différents projets soutenus par le Japon au Burundi, particulièrement dans les domaines de l'agricul-



ture et de la santé, tout en mettant en avant l'importance de la diplomatie culturelle et économique.

Cette célébration a également été l'occasion de réaffirmer les valeurs de résilience, de paix et de coopération internationale qui fondent les relations entre les deux pays. (MAEIRCD)

Lancement d'un projet d'urgence pour soutenir les réfugiés Congolais et renforcer la résilience au Burundi



Le jeudi 26 février 2026, Monsieur Adolphe Bukuru, Assistant du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement a procédé au lancement du nouveau projet d'urgence pour soutenir 10.000 réfugiés congolais et déplacés internes. En priorité les ménages dirigés par des femmes, sou-

vent les plus touchés par la pauvreté et l'insécurité bénéficieront directement de ce projet.

Dans son discours, Monsieur Adolphe a remercié le gouvernement du Japon pour son soutien généreux et rapide envers les réfugiés congolais et les déplacés internes victimes de inondations.

Monsieur l' Assistant du Ministre a poursuivi son discours en félicitant le Système des Nations Unies au Burundi, en particulier l'ONU Femmes Burundi qui va mettre en application ce projet qui répondra à une double pression à laquelle le Gouvernement du Burundi fait face à savoir les réfugiés et les inondations.

ONU Femmes espère ainsi contribuer à une meilleure intégration des réfugiés et déplacés internes dans les communautés d'accueil, tout en favorisant la cohésion sociale et en renforçant la résilience ainsi que la protection et dignité.

Monsieur Bukuru a réaffirmé l'engagement, la disponibilité et la collaboration du Gouvernement du Burundi pour mettre en œuvre ce projet. **(MAEIRCD)**

Burundi – Minerais : Le Burundi exporte 650 tonnes de minerais vers la Chine



Le mardi 24 février 2026, six cent cinquante (650) tonnes de minerais, composées de lithium et de titane, ont été exportées en chine. La cérémonie a été présidée par le Ministre des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Dr .Hassan Kibeya.

Le Ministre a indiqué que ces minerais sont exportés vers la Chine, et que les revenus contribueront au développement du pays ainsi qu'au bien-être de la population. Il a précisé que le Gouvernement Burundais explore d'autres débouchés, notamment aux États-Unis d'Amérique.

Il a également annoncé que d'autres exportations sont prévues la semaine prochaine, précisant qu'une importante quantité de minerais a déjà été stockée. Il a souligné que, malgré une période d'un mois et demi sans exportation, les coopératives minières ont poursuivi leurs activités d'extraction, et que les sites d'exploitation ont même été augmentés. **(RTNB)**

Les commerçants plaident pour des évacuations régulières des poubelles à déchets en plastiques



Selon ces commerçants, cette initiative contribue efficacement à l'amélioration de l'hygiène publique et à la protection de l'environnement. Ils ont indiqué également que la présence de ces poubelles a permis de réduire considérablement les déchets en plastiques jetés de manière anarchique, rendant ainsi les espaces commerciaux plus propres et plus attractifs qu'auparavant.

Toutefois, ces acteurs économiques soulignent un défi majeur lié à l'évacuation tardive de ces poubelles. À ce propos, ils déplorent le fait que, dans certaines zones, les poubelles restent pleines pendant une longue période sans être vidées, ce qui entraîne le débordement des déchets sur la voie publique.

Ils ont précisé que l'accumulation des déchets en plastiques dégrade l'image des marchés, favorise l'insalubrité et peut être à l'origine de différentes maladies.

Face à cette situation, les commerçants appellent les sociétés engagées à collecter ces déchets pour les recycler, à renforcer les mécanismes de collecte afin de garantir leur gestion durable et de faire de la ville de Bujumbura un environnement propre et sain pour tous.

Lors d'une visite effectuée par l'Agence Burundaise de Presse dans différentes localités de la ville de Bujumbura, le mercredi 25 février 2026, les commerçants exerçant leurs activités près des arrêts de bus, notamment aux alentours de l'ancien marché de Bujumbura, ont salué l'initiative d'installation des poubelles destinées aux déchets en plastiques.

Il convient de rappeler que la campagne d'installation des poubelles destinées à recevoir les déchets en plastiques en Mairie de Bujumbura a été lancée en 2025 dans le but de soutenir le Gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre de son programme « Zéro déchet en ville ». (**ABP**)

La commune de Rutana octroie des tôles et des clous à quatre établissements scolaires



Les écoles fondamentales de Ntuku, Mutsindozi, Rongerero et Kabuye, situées dans la commune Rutana, province de Burunga, ont bénéficié, le mercredi 25 février 2026, d'un appui matériel composé de 40 tôles et de 12 kilogrammes de clous, octroyé par

l'administration communale.

Selon les responsables communaux, cet appui visait à soutenir les efforts fournis par les parents dans la construction et la réhabilitation des salles de classe, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. La remise de ce matériel s'est déroulée en présence du secrétaire exécutif de la commune Rutana, Monsieur Jovith Nyandwi. Dans son mot circonstanciel, il a salué l'implication des parents dans le développement du secteur éducatif et a réaffirmé l'engagement de la commune à accompagner les initiatives visant l'amélioration des infrastructures scolaires.

De son côté, le Chef du département communal de l'éducation, Monsieur Onésime Nkengurutse, a souligné que la collaboration entre l'administration et la population constitue un levier important pour promouvoir une éducation de qualité.

Les Directeurs des écoles bénéficiaires ont exprimé

leur gratitude envers l'administration communale pour cet appui, soulignant qu'il permettra de finaliser la couverture des salles de classe et d'assurer aux élèves un cadre d'apprentissage plus sécurisé. Ils souhaitent que de telles initiatives soient étendues à d'autres établissements confrontés aux mêmes défis. **(ABP)**

Les partenaires au développement appelés à s'aligner sur les priorités provinciales



Les partenaires au développement dans la province de Butanyerera sont invités à aligner leurs actions à la droite ligne de la vision nationale, en particulier aux priorités définies par la province, mais également, à mener des projets répondant aux besoins de la population.

Cet appel a été lancé le 24 février 2026, par le Gouverneur de la province de Butanyerera, Monsieur Victor Segasago. C'est lors d'une réunion de coordination tenue à l'intention de tous les partenaires au développement dans cette province.

Cette rencontre avait pour objectif de permettre à ces partenaires et l'administration de se connaître, d'évaluer ensemble les réalisations de l'exercice 2025-2026 et d'échanger sur les perspectives d'actions futures.

Selon lui, la province de Butanyerera regorge d'importantes opportunités susceptibles, d'accélérer l'atteinte d'un développement durable, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, de l'éducation, de la santé, de la promotion des projets des jeunes et des femmes, ainsi que dans le développement des petites industries de transformation basées sur les productions locales. Il a souligné que la concrétisation de ces ambitions nécessite un partenariat fondé sur la confiance, la synergie et la collaboration entre tous les acteurs du développement.

Segasago a rappelé que le Burundi aspire à un dé-

veloppement endogène, moins dépendant de l'aide extérieure, reposant davantage sur le renforcement des capacités des citoyens et des institutions nationales. Il a insisté sur l'importance de concevoir des projets adaptés aux réalités locales et aux aspirations des populations.

Le Gouverneur a recommandé que les projets des partenaires accordent une place importante aux administratifs afin de préparer la pérennisation des acquis, après la clôture des projets. Il a également exhorté les partenaires à transmettre régulièrement des rapports d'activités trimestriels ainsi que des indicateurs de performance attestant des résultats atteints.

Du côté de l'administration provinciale, le Gouverneur de Butanyerera a assuré que les autorités continueront à faciliter la coordination des partenaires avec les services techniques concernés, afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse et des retombées concrètes pour le bien être de la communauté.

Après la présentation des réalisations enregistrées dans les différents domaines d'intervention, les partenaires ont réaffirmé leur engagement à consolider leur collaboration avec la province. Ils se sont engagés à soutenir les projets prioritaires retenus et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population. **(ABP)**

Vers le lancement d'un bateau à 100% cargo sur le lac Tanganyika



Un bateau cargo destiné au transport des marchandises, en construction depuis bientôt trois ans, est en voie d'être mise à l'eau. Cela a appris le lundi 23 février 2026, par l'armateur de ce bateau, Ir Paulin Ntumba.

Selon lui, les travaux de cette construction devaient durer au maximum 24 mois, mais un retard a été enregistré suite à des ruptures en gasoil et les travaux de soudure qui ont été arrêtés à certains moments.

« Il a fallu adresser une requête à la Société pétrolière du Burundi(SOPEBU) qui a fourni le mazout pour tourner le générateur et les travaux vont bon train, » a-t-il ajouté.

Il a fait savoir qu'actuellement, les travaux sont suffisamment avancés et que s'il n'y aurait pas de rupture en gasoil, le chantier sera clôturé d'ici deux à trois mois car, tout le matériel pour terminer le bateau jusqu'à la mise à l'eau est sur place.

Selon l'ingénieur constructeur, le bateau pourra transporter deux cent (200) tonnes et sera manœuvré par

un équipage de 14 personnes.

C'est une fierté pour la population riveraine du lac et ses environs. Selon Monsieur Anicet Ntahokagiye, un pêcheur de Kabezi en commune Mugere, il s'agit d'une valeur ajoutée car le pays va bénéficier quant au transport de marchandises, les produits importés seront acquis à moindre coût.

L'Administrateur de la commune Mugere, Madame Adélaïde Hatangayo a considéré le lancement de ce bateau comme une opportunité économique et touristique : les agriculteurs pourraient exporter leurs produits via ce bateau, et les touristes viendraient et pourraient acheter les produits sur place.

Il sied de souligner que c'est le deuxième bateau construit par cet armateur congolais et un troisième bateau de la société Musumba est en construction à Kiringi, en descendant vers Gitaza en commune Muhuta. (**ABP**)

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

COMMUNIQUE DE PRESSE N°02/2026 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 25 FEVRIER 2026

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 25 février 2026 à Bujumbura, Capitale Economique du Burundi, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation et l'adoption de l'ordre du jour, Son Excellence Monsieur le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qui avait eu lieu en date du 23 février 2026 et qui était consacrée à l'analyse préalable des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Avant la présentation de cette synthèse, le Premier Ministre a, au nom du Gouvernement, félicité Son Excellence Monsieur le Président de la République pour son élection à la présidence de l'Union Africaine en lui souhaitant pleins succès dans cette noble mais lourde responsabilité. Les dossiers analysés sont les suivants :

1. **Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord portant création de la Facilité Africaine de Soutien Juridique, signé à Bujumbura le 15 septembre 2008,**

Présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique

La Facilité africaine de soutien juridique est une organisation internationale hébergée par la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le Burundi a adhéré à cette Facilité en 2008 dans le souci d'être assisté dans les transactions internationales ainsi que dans les litiges qui peuvent en découler. Les principaux objectifs de cette Organisation sont notamment :

- 1) Aider les gouvernements africains à se défendre contre certains litiges ;
- 2) Fournir des services de conseil juridique aux gouvernements africains pour la structuration et la négociation des transactions commerciales relatives aux ressources naturelles extractives, aux infrastructures, aux Partenariats Publics Privés, à l'énergie, aux accords commerciaux, et de renforcer les

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

capacités des juristes et des professionnels du secteur public dans ces domaines.

Il est à noter que le Gouvernement du Burundi a déjà demandé l'assistance de la Facilité pour certains projets. Afin que toutes les demandes soumises par le Gouvernement du Burundi soient assistées d'une façon effective, l'adhésion du Burundi dans cette facilité doit être matérialisée par la ratification de l'accord portant création de cette Facilité Africaine de Soutien Juridique.

Après analyse, le projet a été adopté moyennant quelques corrections de forme.

**2. Projet de contrat de partenariat public-privé pour la conception, le financement, la construction et l'exploitation du Centre Commercial « Buja City Plaza » sur le site de l'ex-marché central de Bujumbura entre l'Etat du Burundi et la société de projet « UBAKA Landmarks »,
Présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique**

2

Ce projet de contrat consiste en la conception, la construction, le financement, l'exploitation, la maintenance et le transfert du Centre commercial « Buja City Plaza » sur le site de l'ex-marché central de Bujumbura.

Le contrat sera signé entre l'Etat du Burundi et une Société Mixte dénommée « UBAKA LANDMARKS ». Cette société mixte est constituée par la Banque d'Investissement pour les Jeunes qui représente l'Etat du Burundi, et le Fonds « One Africa Investment Fund ».

Ce Contrat est conclu pour une durée de 27 ans dont 3 ans pour la construction et 24 ans pour d'exploitation commerciale.

A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté moyennant quelques corrections de forme avec la recommandation aux parties prenantes de poursuivre les autres étapes, tout en veillant à ce que la maison de surveillance de la mise en œuvre de ce projet ait les compétences requises et que le coût de construction à chaque étape du projet corresponde à la réalité.

3. Projet de décret portant concession d'un terrain domanial à vocation agricole d'une superficie de 175 ha sis sur la Colline Kajondi, Commune Bururi, Province Burunga à la société ITRASAGRI ;

REPUBLICQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

4. Projet de décret portant concession d'un terrain domanial à vocation agricole d'une superficie de 70 ha, sis sur la Colline Bigina, Commune Rutana en Province Burunga à la société ITRACOM Fertilisants/ FOMI ;
5. Projet de décret portant concession d'un terrain domanial à vocation agricole d'une superficie de 39ha, 28 ares 23 ca sis sur la Colline Bugiga, Commune Rutana de la Province Burunga à la société ITRACOM Fertilisants/ FOMI ;
6. Projet de décret portant concession d'un terrain domanial à vocation agricole d'une superficie de 60ha, sis sur la Colline Bitezi, Commune Matana de la Province Burunga à la société Laiterie NTAZIMBA.

Ces quatre projets ont été présentés par la Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage. Ces projets de décrets donnent en concession des terres domaniales à des investisseurs privés pour des projets agricoles ou d'élevage.

3

La mise en œuvre de ces projets vient appuyer l'initiative du Gouvernement pour le développement du Partenariat Public Privé dans le secteur agro-pastoral et d'accompagner la politique du Gouvernement dans la mise en œuvre des objectifs de la Vision du Burundi, pays émergent en 2040, pays développé en 2060.

A l'issue de l'analyse le Conseil des Ministres a souligné que le Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage a la responsabilité de concevoir et de piloter la politique agro-pastorale pour l'augmentation de la production. Le fait de donner des terres en concession reviendrait à donner toute la responsabilité aux acteurs privés même s'ils sont appelés à accompagner la politique du Gouvernement.

Il a été alors recommandé au Ministère de définir l'usage envisagé pour chaque terre domaniale et préparer des contrats d'exploitation avec les acteurs privés qui en manifesteront l'intérêt et qui prouveront les capacités requises. Ils travailleront sous l'encadrement et l'œil vigilant du Ministère. Ces projets de contrats d'exploitation seront préalablement analysés en Conseil des Ministres.

Le Conseil des Ministres a également recommandé d'inventorier les terres domaniales en concession non mises en valeur ou qui ont été détournées de l'objet initial et de les remettre dans les mains de l'Etat.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

7. Divers

1° Le Conseil des Ministres a analysé une note sur les irrégularités relevées au sein des Conseils d'Administration des Sociétés à participation publique. Il a été constaté qu'il y'a des conseils d'administration qui ne sont pas à jour quant à la durée des mandats et au remplacement des membres indisponibles. Il a été recommandé de préparer les textes qui organisent ces institutions pour les adapter à la nouvelle législation, et mettre à jour les Conseils d'Administration pour les structures qui doivent en être doté.

2° Son Excellence le Chef de l'Etat a fait remarquer que la plupart des fonctionnaires de l'Etat ne maîtrisent pas encore les objectifs de la Vision 2040-2060. Il a été demandé de les sensibiliser afin que chacun travaille suivant un objectif bien précis et se trace une voie pour l'atteindre. Il en est de même pour la décentralisation dont la mise en œuvre requiert une planification des activités et du budget ainsi que le suivi-évaluation. Les fonctionnaires de l'Etat doivent également en être sensibilisés.

3° Enfin, Son Excellence le Président de la République a évoqué la responsabilité lui confiée en sa qualité de Président en exercice de l'Union Africaine pour cette année 2026. Le thème prioritaire étant axé sur la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs, il a précisé que tout le gouvernement doit s'impliquer pour qu'au cours de ce mandat que le Burundi préside, il puisse enregistrer des progrès significatifs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement avant de sensibiliser les autres pays membres de l'Union Africaine, bref le Burundi doit rayonner en modèle.

4

Fait à Bujumbura, le 26 février 2026

**Le Secrétaire Général de l'Etat
Jérôme NIYONZIMA. –**



Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communica- tion

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi